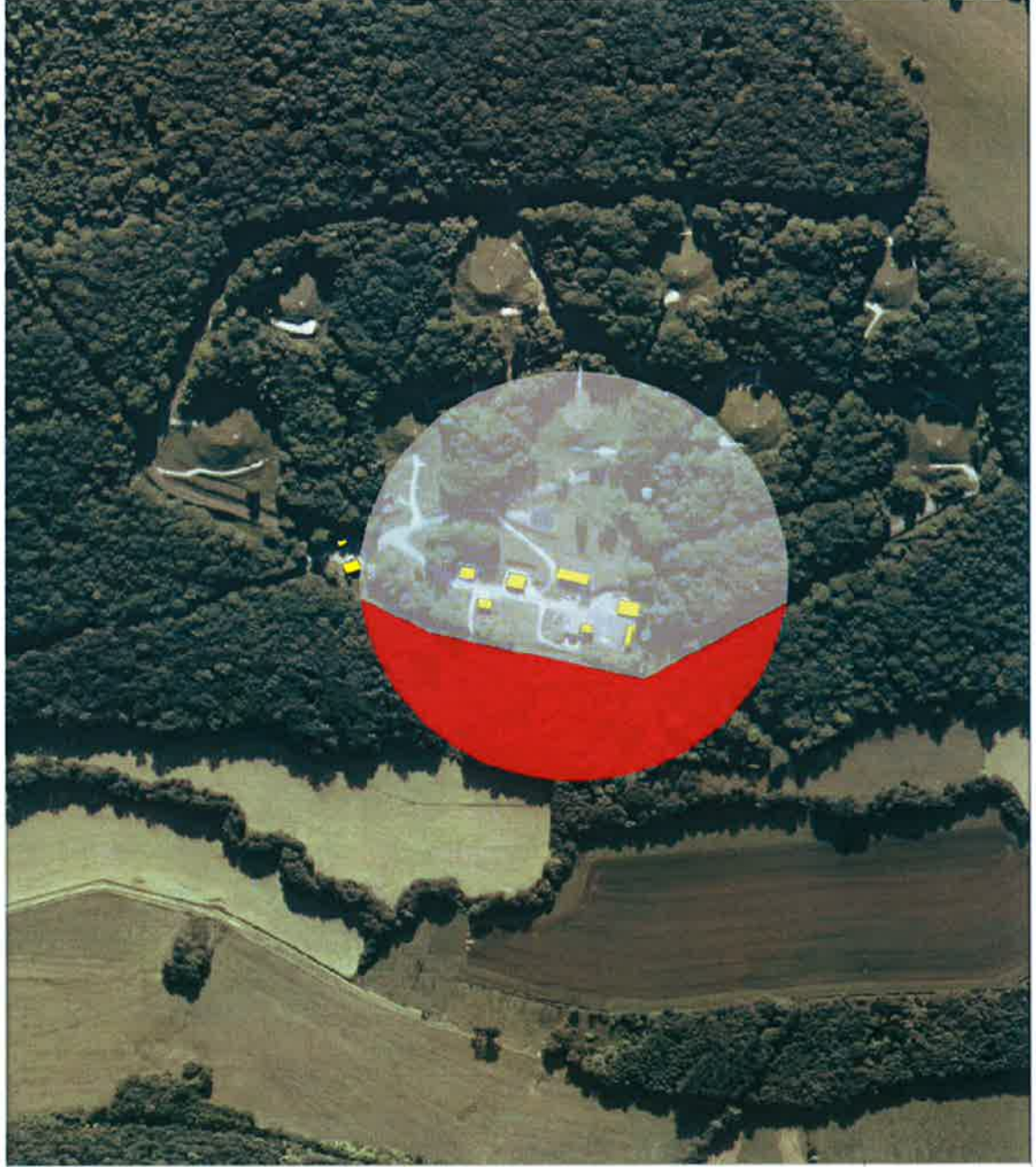


# Plan de prévention des Risques Technologiques de VIOLOT

## Zonage



### Légende



**Zone rouge**



**Bâtiments existants**



**Zone grisée**

Echelle 1:50000 EMA

Cartographie - CDT - juin 2013



### Note méthodologique

Le zonage et le règlement associé sont aboutissement de la démarche. Ils expriment les choix issus de la phase de stratégie du PFRT fondés sur la connaissance des aléas, des enjeux exposés de leur niveau de vulnérabilité et des possibilités de mise en oeuvre de mesures supplémentaires de réduction des risques à la source.

Le zonage réglementaire permet de respecter spatialement les dispositions contenues dans le règlement et constitue l'aboutissement de la réflexion engagée avec les différents acteurs associés à la démarche.